

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



19078806

de

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

- 4 JUIN 2019

DIVISION MONS

N° d'entreprise : **0637 726 401**

Dénomination

(en entier) : **Immo Bolhandia**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Privée à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Rue de Tournai 201 à 7333 Saint-Ghislain**

Objet de l'acte : Démission et nomination gérant - Changement siège social

L'ensemble des membres étant présent ou valablement représenté, la séance peut débuter.

1. Démission et nomination gérant

L'assemblée générale prend acte de la démission de Mohamed Bolhandia domicilié à 7333 Saint-Ghislain, Rue de Tournai 201 de son poste de gérant et ce à dater de ce jour.

L'assemblée générale accepte la nomination de la société ASSOC MCB (BE0841.567.545) située à 1300 Wavre, Avenue Mercator 3A, représentée par Monsieur Maurizio Casale et ce à dater de ce jour pour une durée indéterminée.

2. Changement siège social

L'assemblée générale acte le changement de siège social de 7333 Saint-Ghislain, Rue de Tournai 201 à 1300 Wavre, Avenue Mercator 3A et ce à dater de ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 12h30.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/06/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).